

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE
CONVOCATION A LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Exécution des articles L.2121.7, L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil communautaire se fera en **Visioconférence** (en distanciel conformément aux dispositions en vigueur dans le cadre de la gestion de crise sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19) avec l'application Microsoft TEAMS le :

Jeudi 3 juin 2021 à 18h30
Pas de présence dans les locaux de la CCT

Le Conseil sera retransmis en direct sur la chaîne YouTube de la Communauté de communes de la Ténarèze à l'adresse suivante et accessible directement depuis le site cc-tenareze.fr / onglet à droite / chaîne YouTube : https://www.youtube.com/channel/UCjCrJ_yJ_HBFUemSkIFZYAg?view_as=subscriber

ORDRE DU JOUR :

- 00 Communication des décisions prises par le Président par délégation du conseil communautaire ;
- 00Bis Approbation du procès-verbal de la séance publique du 30 mars 2021 ;
- 00Ter Approbation du procès-verbal de la séance publique du 30 mars 2021 du DOB;
- 00Quater Approbation du procès-verbal de la séance publique du 13 avril 2021 ;
01. Adhésion de nouvelles communes au SMV3 ;
02. Charte d'utilisation des médias sociaux ;
03. Constitution d'un groupement de commande avec le CIAS, la CCT, la commune de Condom et le CCAS de Condom pour le marché de souscriptions des assurances ;
04. Constitution d'une CAO pour le groupement de commande avec le CIAS, la CCT, la commune de Condom et le CCAS de Condom pour le marché de souscriptions des assurances ;
05. Modification des tarifs des AOT – Aérodrome de Condom-Valence ;
06. Modification de la taxe de séjour ;
07. Ouverture du Centre de loisirs aqualudiques pour la saison 2021 ;
08. Opération « J'apprends à nager » ;
09. Approbation du PHUIH valant PLH ;
10. Institution du Droit de Prémption Urbain (DPU) sur les zones urbaines et à urbaniser ;
11. Obligation de dépôt d'une déclaration préalable à l'édification des clôtures ;
12. Obligation de dépôt d'une déclaration préalable aux travaux de ravalement de façade ;
13. Demande de financement du poste de Chef de projet PVD et plan de financement prévisionnel ;
14. Convention de partenariat d'échanges de données avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DGFIP) ;
15. Délocalisation éventuelle du Conseil communautaire ;
16. Questions diverses.

À Condom, le 28 mai 2021

Le Président de la Communauté de
Communes de la Ténarèze,
Maurice BOISON, Maire de Castelnau-sur-l'Auvignon,



Maurice BOISON